

1. Présentation du cours MMD-4510 : stage obligatoire d'ophtalmologie à l'externat, du Programme d'études médicales de premier cycle

Horaire : toute l'année à l'exception de la période des Fêtes, de juillet et aux vacances d'été

Lieu : 4 sites qui dispensent des soins cliniques dans les hôpitaux (NCHUM, Hôpital Maisonneuve Rosemont, Hôpital Sacré Cœur, et en Mauricie).

Responsable : Dr Marie Lyne Bélair

Disponibilité : sur semaine via secrétariat de l'enseignement du CHUM
katia.monteilhet.chum@ssss.gouv.qc.ca

Cours de 2 crédits

1.1 Introduction et descripteur

Ce cours, sous forme de stage clinique, a pour objectif d'atteindre les compétences cliniques visées (voir le point 2)

Il a aussi pour but de montrer aux futurs médecins, autant les futurs spécialistes que les futurs omnipraticiens, la nature de l'ophtalmologie et son rôle dans le système de soins.

1.2 Place du cours dans le programme

Les externes participent à ce stage de 5 jours du lundi au vendredi durant la journée qui peut être effectué durant la troisième (à partir de janvier) ou durant la quatrième année de médecine.

2. Apprentissages visés

2.1 Les externes apprennent à évaluer et à soigner les personnes atteintes des syndromes et maladies suivants :

- Perte de vision subite avec ou sans douleur
- Perte de vision progressive
- Yeux rouges
- Traumatismes oculaires non perforants et perforants
- Amblyopie strabisme et ophtalmologie pédiatrique
- Maladies systémiques et ophtalmologie
- Toxicité médicamenteuse en ophtalmologie
- Pathologies oculaires courantes (blépharite chronique, flottants vitréens, etc)
- Dépistage en ophtalmologie (diabète, DMLA, glaucome, amblyopie, conduite automobile, etc)

2.2 Les externes doivent aussi démontrer des compétences « transversales » suivantes :

- La communication : la relation médecin / patient « avancée » (la gestion des situations difficiles ou conflictuelles ; mettre des limites à des patients difficiles)

- L'éthique de la relation médecin-patient
- La collaboration et l'interdisciplinarité
- La prévention et la promotion de la santé, incluant l'examen médical périodique au travers les groupes d'âge

3. Modalités d'évaluation des apprentissages

L'évaluation de fin de stage sera déterminée uniquement par l'appréciation de votre travail clinique (100% de la note) Étant donné que le stage est souvent écourté par des journées fériées ou des journées au CAAHC votre présence est essentielle et vous devez être présent au minimum 4 jours pour que le stage soit valide. Toute absence doit être motivée et transmise à la direction de l'externat.

Un mini TRP en ophtalmologie (mini test de rendement progressif) est non sanctionnel mais obligatoire durant la semaine de stage. Ses questions sont dérivées du contenu de tous les stages cliniques et des documents et cours inscrits sur l'ENA.

La note au TRP n'est pas prise en considération dans le calcul de la note du stage clinique.

La notation *succès ou échec* sera appliquée pour ce cours.

3.1 Plagiat

Le plagiat à l'Université de Montréal est sanctionné par le *Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants*. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement ci-dessus mentionné. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'université.

4. Activités d'enseignement – apprentissage

Le stage consiste en une gamme d'activités cliniques qui s'effectuent lors des cliniques externes en ophtalmologie dans les différents milieux hospitaliers. Les externes évaluent les patients lors des cliniques générales ou d'urgence et ils font l'observation des cliniciens et des résidents lors des activités spécialisées ou chirurgicales. L'étudiant devra faire un examen ophtalmologique incluant l'acuité visuelle, l'examen des pupilles, des mouvements extraoculaires, des champs visuels, l'examen à la lampe à fente, la prise de tension intraoculaire par tonopen et l'examen avec l'ophtalmoscope Il n'y a pas de garde.

5. Contenu et calendrier des rencontres

Les externes sont rencontrés par leurs responsables locaux de stage au début du stage pour l'accueil initial ; l'évaluation formative RAMS est effectuée à chaque jour sur une feuille d'évaluation quotidienne qui est complétée par le professeur responsable de chaque demi-journée de stage et l'évaluation finale est complétée par le responsable hospitalier.

6. Bibliographie

Les textes bibliographiques et autres outils de références sont inclus dans les documents qui sont sur l'ENA.